

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Task Force  
Technologies de l'Information

"L'AVENIR DE L'INDUSTRIE EN EUROPE"

Gaston Thorn

Président de la Commission

Discours de clôture de la  
Conférence sur l'avenir des  
Régions industrialisées  
européennes au tournant du XXe Siècle

Generalitat de  
Catalunya  
Patronat Català  
pro Europa

L'avenir de l'industrie en Europe

Gaston Thorn

Président de la Commission

Monsieur le Président .....

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie de m'inviter de clore votre conférence sur l'avenir des régions industrialisées en Europe, sujet d'une grande importance pour une grande partie de la population de l'Europe, tant dans la Communauté actuelle que dans les régions telles que la Catalunya et les pays basques.

Mes collègues et collaborateurs vous ont déjà parlé de la politique régionale et de la reconversion industrielle dans la Communauté et je me bornerais de revenir sur ces domaines importants:

Par contre, je voudrais m'adresser au cadre économique et politique de l'industrie en Europe aujourd'hui non seulement en ce qui concerne les régions de la vieille industrialisation mais aussi en ce qui concerne le développement de notre structure industrielle future, notamment les technologies nouvelles. Ceci d'autant plus que les régions industrialisées doivent, et peuvent profiter de ces possibilités nouvelles pour franchir la crise de l'emploi dont certains souffrent aujourd'hui.

## 1. Innovation industrielle et développement technologique

Depuis dix ans, l'Europe est confrontée à la récession, à la crise, au doute, aux incertitudes. L'élan technologique européen paraît brisé; nos capacités industrielles paraissent épuisées; la Communauté paraît n'avoir plus pour rôle que le sauvetage, l'assainissement, la rationalisation drastique des grands secteurs de l'économie affectés par une surcapacité de production ou par la perte de compétitivité sur le marché mondial.

Aussi bien, le "déclin de l'Europe" est à nouveau à l'ordre du jour. Mais, une fois encore il pourrait bien n'être qu'un artefact. Car cette crise profonde que nous traversons porte en elle des éléments positifs, des aspects constructifs. Il nous appartient de les mettre en évidence, car pour la première fois dans l'histoire de la Communauté, nous assistons à une conjonction exceptionnelle : l'apparition d'une nouvelle courbe de développement socio-économique fondée non plus sur les matières premières et l'énergie, mais essentiellement sur l'information, c'est-à-dire sur un nouveau champ à caractère largement immatériel, grand dévoreur de matière grise dont l'Europe est fort bien pourvue; et par ailleurs la nécessité ressentie, exprimée par les industriels eux-mêmes et leurs gouvernements, d'une stratégie industrielle de la Communauté.

Les caractéristiques des technologies de pointe comme le champ de force géo-politique dans lequel elles évoluent n'ont plus grande chose à voir avec les secteurs traditionnels de l'économie sur lesquels l'Europe avait fondé son nouvel essor industriel. Aussi ce nouveau défi de la Communauté ne pourra-t-il être relevé que si nous disposons d'une stratégie et si cette stratégie de mobilisation des technologies et de nos capacités industrielles est formulée en termes tout à fait nouveaux.

Si les nouvelles technologies telles que la micro-électronique, les biotechnologies, les nouveaux matériaux pouvaient être délimités, cantonnés à quelques activités industrielles, la politique à mener à leur égard serait relativement simple.

Mais les technologies nouvelles ne se contentent pas d'être un secteur industriel en soi. Elles sont bien davantage : elles vont se retrouver à tous les étages, à tous les instants de notre vie quotidienne.

A lui seul, le secteur de fabrication des technologies de l'information représente déjà 5% de l'emploi dans la Communauté, soit 5 millions de personnes.

Or, rien, semble-t-il, ne paraît arrêter l'ascension des technologies de l'information : avec un rythme de croissance annuelle de 8 à 10% malgré la crise, cette industrie va constituer d'ici quelques années l'un des plus grands secteurs de fabrications dans le monde. Déjà égal en ampleur et en valeur ajoutée aux industries de l'automobile ou de l'acier, le chiffre d'affaires des "T.I.", de 330 milliards de \$ l'an passé, devrait atteindre les 500 milliards en 1990.

D'ores et déjà les biotechnologies tiennent une place importante dans l'industrie : 40% des produits manufacturés ont une origine biologique. Ces biotechnologies ne se borneront pas à être une source majeure de développement des industries chimiques et pharmaceutique : le recours systématique aux agents biologiques, tout particulièrement aux micro-organismes, pour créer des biens et services, va affecter profondément l'agriculture et la santé. Du traitement biologique des effluents à la production industrielle de protéines en passant par la synthèse de substances rares, on le voit, l'apport à la société des biotechnologies sera des plus variés, dans les pays industrialisés comme dans le tiers-monde.

D'autres évoquent à ce propos une bio-société pour demain; d'autres préfèrent décrire une société de l'information, tant il est vrai que les technologies de l'information, omniprésentes au foyer, à l'usine, au bureau et dans les services vont innover notre société et l'obliger à reformuler ses modes d'organisation et de pensée, voire ses valeurs. Les fameuses "puces" électroniques vont provoquer en l'espace de quelques années une transformation de la société vraisemblablement plus importante que ne fut, dans la société industrielle, la lente diffusion du moteur, à explosion et électrique. Nous savons que les micro-processeurs sont appelés à prendre place au coeur de milliers d'appareillages et de services, dans les montres comme dans les chaudières à mazout, dans les moteurs automobiles comme dans les jeux d'enfants...

Mais gardons-nous de toute vision mythique de l'avenir. Pour des années encore, l'Europe conservera les aspects d'une société industrielle. Certes, la révolution technologique qui se développe sous nos yeux va modifier profondément la façon dont l'industrie fonctionne; mais cette révolution technologique ne saurait provoquer la disparition pure et simple de l'industrie manufacturière, pas plus qu'elle n'automatisera l'ensemble des activités humaines, comme avaient pu l'imaginer certains futurologues des années 60.

Ce qui est important, en revanche, c'est que ces technologies nouvelles soient utilisées dans les secteurs les plus divers de l'économie européenne.

Dans l'immédiat, les technologies de l'information peuvent donc être un instrument de création et même de sauvegarde de l'emploi. La compétition internationale ouverte dans laquelle les pays européens sont placés contraint leur industries à des efforts massifs de productivité. Dans l'immédiat, 4 millions d'emplois sont en balance dans la Communauté : 2 millions à créer si elle adopte les T.I. au même rythme qu'aux Etats-Unis et au Japon, 2 millions de perdus si l'industrie manufacturière ne généralise pas assez vite robots et microprocesseurs dans l'ensemble des processus de fabrication. Autant dire que l'enjeu pour l'Europe d'une politique industrielle des nouvelles technologies dépasse singulièrement l'industrie des biotechnologies et des technologies de l'information, en soi.

Si l'Europe veut continuer d'assurer une présence originale dans le monde; si elle veut continuer à défendre son identité et les valeurs qui la définissent; si elle veut façonner son avenir par elle-même, alors elle doit considérer les nouvelles technologies comme un projet qui la mobilise.

Vu l'enjeu il ne faut pas s'étonner de l'importance que l'opinion attache à cette évolution ni des critiques et le scepticisme lancés à l'égard de la Communauté lorsque nous nous montrons incapables de prendre des décisions fondamentales comme cela était le cas au Conseil Européen d'Athènes.

## 2. Les racines de l'ajustement

La concentration de l'attention sur la politique industrielle reflète en fait la prise de conscience par l'ensemble des pays développés de la priorité industrielle comme élément de base pour une lutte efficace contre la crise.

Cette priorité industrielle n'est pas seulement vraie pour les pouvoirs publics, auxquels elle impose des choix parfois douloureux. Elle existe aussi pour les entreprises par rapport aux autres éléments de leur "mode de vie" (aspects commerciaux, financiers, etc.).

Parmi les raisons qui se trouvent à la source de cette situation, deux notions peuvent être mises en avant :

- La première tient à la nature de la crise, dont les racines profondes sont de plus en plus attribuées à une métamorphose industrielle (transition entre deux phases de développement dont les composantes sont différentes). Il faut en effet avoir une vision réaliste de cette crise.

Que démontrent les chiffres ?

D'abord qu'il s'agit d'une crise industrielle mondiale au cours des dix dernières années le taux de croissance mondial de la production agricole n'a que légèrement flechi (+ 2,2% par an contre + 2,6% par an au cours des dix années précédentes) et celui du secteur tertiaire a continué d'augmenter, quel que soit l'indicateur utilisé comme référence pour apprécier son évolution. Seule la croissance industrielle a diminué, passant d'un taux annuel moyen de l'ordre de 5% dans les années 60 à 2,5% dans les années 70. Ceci malgré la poussée de l'industrialisation dans certains pays naguère sous-développés.

En second lieu, la mutation industrielle implique de profonds ajustements structurels et sectoriels qui se poursuivront sans aucun doute tout au long de la prochaine décennie.

Ce redéploiement industriel devra s'appuyer sur le développement de toute une série de marches dont certains sont encore tout à fait embryonnaires. Le délai dans lequel l'économie mondiale pourra en sentir les effets bénéfiques sera d'autant plus court que les efforts engagés tant au niveau national qu'international pour les promouvoir seront importants.

- La seconde raison de la priorité accordée aujourd'hui par les autorités européennes à l'industrie tient à l'interdépendance : interdépendance entre initiatives privées et responsabilités publiques, entre partenaires commerciaux en concurrence, et même entre entreprises en compétition.

Dans ce cadre, les décisions publiques et privées sont étroitement liées et il est symptomatique de constater que c'est le pays où les décisions sont prises de la façon la plus concertée, et à beaucoup d'égards la plus courageuses (Japon) qui a obtenu les succès les plus marquants.

Quels sont en effet les défis à relever tant pour les entreprises que pour les états ?

- D'abord de réaliser un transfert de ressources du présent vers l'avenir, particulièrement difficile dans une période où justement ces ressources sont rares : il s'agit pour les entreprises de consacrer un effort plus important à

l'investissement et à la recherche; il s'agit pour les états et la Communauté, dans la même optique, d'aboutir à un ré-équilibrage des dépenses de la consommation vers l'investissement d'une part, des actions défensives vers les actions offensives d'autre part;

- Ensuite d'adapter leurs structures et d'optimiser leur fonctionnement en fonction des objectifs poursuivis.

### 3. Fondements et principes d'une politique industrielle pour l'Europe

Les moyens disponibles au niveau des pouvoirs publics pour favoriser le redressement industriel relèvent de différents domaines:

- Les politiques macro-économiques d'abord, et il est clair qu'en cette matière des choix plus favorables aux entreprises qu'au cours des dix dernières années sont actuellement en train d'être mis en oeuvre;
- Les politiques sectorielles ensuite dans ce domaine, des progrès importants sont à faire, mais les expériences passées ont montré les limites des interventions défensives;
- Les politiques d'environnement enfin, qui touchent aux multiples facteurs affectant le développement des entreprises dans leur production (normes, etc.), dans leurs structures (environnement législatif) et dans leurs marchés (marchés publics, circulation des marchandises, etc).

Si l'on essaie d'examiner les raisons du succès de la construction communautaire au cours de la période 58-73, on arrive à une conclusion générale que la conjonction de l'intégration du marché intérieur européen et de son ouverture sur l'extérieur a exercé un effet dynamique stimulant et extrêmement positif sur le développement industriel et donc économique de la Communauté.

Cette "stimulation dynamique" s'est progressivement érodée pour toute une série de raisons parmi lesquelles un élément a probablement joué un rôle essentiel le déséquilibre croissant entre les évolutions relatives des deux facteurs d'intégration et d'ouverture. Ralentissement dans le processus d'intégration et par conséquent dans les possibilités pour les économies des états-membres d'en exploiter les avantages d'une part, atténuation des effets d'entraînement générés par l'ouverture des marchés (internes et externes) d'autre part.

On pourrait dire que le processus de création d'avantages que constituait la réalisation du marché commun s'est progressivement mis à "tourner à vide", faute d'être alimenté par des "inputs" d'intégration supplémentaires suffisants.

A cette diminution de l'efficacité du système s'est ajouté l'ensemble des handicaps relatifs dont souffre la Communauté pour s'adapter aux conséquences de la crise.

La Communauté est en effet plus exposée que ses principaux concurrents industrialisés aux problèmes d'ajustement révélés par les crises pétrolières.

Il faut voir là des raisons historiques la tradition industrielle de l'Europe s'est inscrite dans sa culture et peut-être est-ce justement parce que ce sont les pays de la Communauté qui ont vu naître les deux premières révolutions industrielles que nous nous trouvons confrontés à des contraintes plus rigides et dans une situation de désavantage relatif pour affronter la troisième. Peut-être est-ce parce que nous avons "trop profité" de la croissance exceptionnelle permise par ces deux premières révolutions en consommant une large partie des surplus sous forme d'acquis sociaux que nos entreprises ont désormais une moindre capacité à investir que la plupart de leurs concurrents ?

Le rapport récemment remis au Parlement Européen par MM. Albert et Ball reprenant d'ailleurs largement des analyses effectuées par la Commission, cite de multiples exemples des voies par lesquelles le manque d'intégration de la Communauté affecte l'efficacité de l'économie des Etats-membres et la rentabilité de leurs entreprises. (Il suffit de citer l'exemple des marchés publics dont le cloisonnement coûterait ainsi chaque année 40 milliards d'écus).

Quels comportements adopter face à une telle situation ?

Les actions de la Commission ont souvent été perçues de façon disciplinaire ou répressive.

De fait, dans la première phase de la construction communautaire que je viens d'évoquer, le dynamisme intrinsèque du processus d'intégration était tel que les éléments naturels d'incitation au développement économique rendaient plus nécessaire, de la part de la Communauté, des interventions de régulation plutôt que des actions de stimulation.

De même, il était normal, que, dans une phase de rapprochement volontaire des structures nationales, les efforts d'harmonisation soient privilégiés.

Naturellement, ces disciplines restent nécessaires, mais elles ne sont plus suffisantes : il faut que l'Europe industrielle prenne un nouvel élan et les orientations qui viennent d'être adoptées à Athènes à ce propos devraient nous en donner les moyens.

#### 4. Une stratégie européenne de développement industriel

Si seule l'entreprise peut assumer les régulations rapides requises par les nécessités industrielles, elle n'en est pas moins dépendante de l'environnement que façonnent largement les interventions publiques.

Chaque pays déploie ses propres méthodes pour rendre cet environnement aussi propice que possible : symbiose de l'activité publique et privée au Japon, désengagement progressif aux Etats-Unis.

La Communauté ne doit pas prendre de retard dans ce processus. Elle doit créer elle-même des avantages qui pour ses concurrents sont déjà acquis : la dimension des marchés, l'homogénéité des structures, la conjonction des efforts, la concentration des ressources.

Rares sont les entreprises ou les états européens qui peuvent se permettre de financer seuls les investissements considérables en termes de recherche et d'équipements qui sont nécessaires pour entrer dans la troisième révolution industrielle. L'évolution de l'industrie électronique montre à quel point la coopération entre les entreprises et les pouvoirs publics est devenue nécessaire. La similitude des comportements aux USA et au Japon est à cet égard frappante:

En 1982, le Japon a engagé un vaste programme orienté vers la mise au point des ordinateurs de la Vème génération. Ce projet qui regroupe 7 constructeurs d'ordinateurs et la NTT (compagnie Nipponne des téléphones) est l'exemple même d'une stratégie industrielle concertée puisque le MITI y est direct(ement impliqué et que le financement du projet est partagé entre capitaux publics et privés.

Aux USA, c'est l'industrie elle-même qui a pris l'initiative en créant la MCC (Microelectronic and Computer Technology Research Cooperation) qui regroupe douze compagnies américaines et dont le but est d'effectuer pour le compte de ses membres des recherches avancées.

Dans la Communauté, la situation est moins propice à l'émergence "naturelle" de ce type d'opération : hétérogénéité de l'environnement, multiplicité des centres de décision, dispersion des moyens sont autant de raisons que appellent des efforts plus importants pour l'Europe que pour ses concurrents.

Pour faire face à ces handicaps, la Commission avait proposé pour le Conseil Européen, trois axes prioritaires qui ont pour objectif commun de favoriser l'amélioration de la compétitivité des entreprises européennes - le renforcement de la normalisation européenne - le développement d'actions spécifiques dans le domaine des industries de technologie avancée - la création d'un climat propice à la coopération entre les entreprises.

Malgré l'échec, espérons-le temporaire, la Commission tient à ce qu'elle a dit. C'est sur de tels thèmes que va se jouer l'avenir de la politique industrielle en Europe car ils expriment une vision positive du développement industriel : il s'agit en effet d'éviter, tant au niveau national que communautaire, de s'engager dans un processus irréversible de gestion du déclin industriel.

Promouvoir une évolution dynamique et cohérente de l'environnement normatif, dans le cadre d'un effort global pour la réalisation effective du marché commun, c'est donner aux entreprises les moyens de tirer les bénéfices industriels de leurs capacités technologiques en ayant des perspectives de marché de dimension suffisante pour atteindre rapidement les seuils de compétitivité.

La mise en oeuvre d'une politique européenne de normalisation sera une contribution essentielle pour que les entreprises européennes améliorent leur capacité concurrentielle aussi bien sur le marché communautaire que sur les marchés extérieurs.

Elle revêt une importance particulière dans le domaine des technologies avancées pour lesquelles elle est une condition nécessaire à l'intégration des marchés compétitifs et au développement efficace des nouveaux produits qui constitueront une part importante des marchés de demain.

Pour ces industries de technologie avancée, la Commission a proposé la définition de stratégies spécifiques dans trois domaines qui lui apparaissent véritablement stratégiques : les technologies de l'information, les télécommunications et les biotechnologies.

En ce qui concerne les technologies de l'information, que j'évoquais tout à l'heure en indiquant ce qui est en train de se passer aux Etats-Unis et au Japon, l'approbation du programme "ESPRIT" constitue un pas en avant décisif car il est l'exemple même du type de coopération efficace qui peut s'établir entre les pouvoirs publics et les entreprises. Comme vous le savez, ce programme repose sur le financement partagé entre la Commission et les entreprises intéressées d'opérations de recherche associant plusieurs firmes dans les domaines de la micro-électronique de pointe, du traitement avancé de l'information, de la production intégrée par ordinateur, etc.

Je me permets de développer nos propositions à ce sujet car, comme vous le savez, une décision capitale est toujours en panne au niveau du Conseil, et nous n'acceptons pas que les choses en restent là.

### Technologie de l'information

Ce grand programme de recherche comporte les caractéristiques suivantes:

- la concentration de moyens significatifs - 1.4 milliards d'ECUS sur 5 ans - sur un nombre limité d'objectifs, clairement définis qui, à terme - en 10 ans - devraient permettre à l'Europe de réaliser des percées scientifiques et technologiques majeures c'est-à-dire d'accéder à de nouvelles générations technologiques;
- ESPRIT appelle une concertation attentive, mais, loin d'éliminer la concurrence industrielle, il la postule. Les résultats des recherches seront mis à disposition des participants d'ESPRIT; la responsabilité de la promotion et de la stratégie commerciales resteront totalement entre leurs mains;
- enfin, ESPRIT se propose de réaliser une synergie des efforts puisqu'aussi bien sont appelés à participer aux consortia européens créés autour des projets de recherche retenus des laboratoires industriels, publics et universitaires.

La phase pilote d'ESPRIT, qui est en cours, a permis de tester la capacité d'un programme européen de provoquer une synergie des efforts. Des 38 consortia de recherche sélectionnés, 23 impliquent une coopération entre différents types d'organismes : petites et grandes entreprises, centres publics de recherche et universités. Ainsi ESPRIT, brisant les rigidités du passé et les cloisonnements, pourra-t-il tramer l'Europe en créant un réseau de liens scientifiques à la fois denses et insolites, ceux-là mêmes qui permettent les grandes percées scientifiques.

### Télécommunications

Mais une action de recherche, même aussi ambitieuse, ne saurait à elle seule composer une stratégie. Il faut également mener une action en faveur de l'environnement pour le rendre mieux à même de susciter, de nourrir, d'accepter l'initiative, l'innovation. La récente communication que la Commission a faite au Conseil sur les télécommunications a mis en évidence la nécessité d'actions communes :

- en faveur du développement de normes d'interface confirmées. L'industrie, l'investisseur privé et les utilisateurs ont besoin, dans ce nouveau secteur de croissance, d'interfaces bien définis au niveau communautaire entre les réseaux publics et les marchés télématiques privés. La mise en oeuvre de normes homogènes facilitera également la mise au point de procédures d'homologation d'équipement qui correspondront

aux besoins de rapidité dans un marché si évolutif, notamment en ce qui concerne les terminaux télématiques;

- d'actions communes en vue, par ailleurs, de l'ouverture de la partie du marché communautaire de l'équipement de communications dominé par l'acheteur public. La Commission est convaincue que l'ouverture progressive des marchés publics de télécommunications est indispensable.

### Biotechnologie

En ce qui concerne les biotechnologies enfin, le principe d'une approche européenne qui permette de réduire la fragmentation des efforts actuellement en cours dans les domaines de la recherche et de la formation notamment a été décidé et une série de mesures d'application sont en cours de préparation.

### Coopération entre entreprises

L'ensemble de ces orientations supposent que les entreprises européennes puissent profiter pleinement des possibilités de coopération offertes par l'existence de la Communauté. C'est pourquoi la création d'un climat propice à la coopération entre les entreprises est le troisième axe que la Commission a retenu parmi les priorités définies pour les nouvelles politiques en matière industrielle.

Dans la première phase de la construction communautaire, des accroissements d'échelle de production ont pu être recherchés sur des bases nationales. La deuxième phase qui doit nécessairement passer par plus de coopération entre les entreprises de la Communauté se développe avec difficultés et de façon dyssymétrique

- avec difficultés parce que les obstacles à la coopération intra-communautaire n'ont pas été levés (blocage des propositions concernant le régime fiscal des fusions et des sociétés mères et filiales, de la société européenne, etc.);
- avec dissymétrie parce que l'intérêt relatif de la coopération intra-européenne par rapport à la coopération avec l'extérieur est insuffisant : les deux formes de coopération ne sont naturellement pas exclusives l'une de l'autre, mais il n'existe pas un équilibre satisfaisant entre elles.

### CONCLUSIONS

Enfin, je reviens, Monsieur le Président, à notre point de départ et aux objectifs de votre conférence.

Je vous ai décrit un cadre de mesures visant la  
réconversion et l'innovation industrielles  
auxquelles j'aurai pu ajouter tout ce que nous faisons  
dans le domaine des politiques régionale et sidérur-  
gique. Par exemple:

- le renforcement des mesures de réconversion CECA;
- la croissance, d'ailleurs rapide, des prêts  
globaux de la BEI et du Nouvel Instrument  
Communautaire d'Emprunt (NIC) en faveur des  
petites et moyennes entreprises;
- les actions spécifiques "hors quota" du Fonds  
Régional en faveur des zones de réconversion  
sidérurgiques.

Je suis heureux de pouvoir vous confirmer que le Conseil vient d'adopter la deuxième série de mesures hors quota: 700 MECU sur 5 ans intéressant notamment les régions textiles, chantiers navales et sidérurgiques.

Mais les responsables, dans les régions industrialisés, ne doivent pas attendre la solution de la Communauté dans un esprit passif.

Il y a beaucoup de choses que vous pouvez réaliser vous-mêmes sur place et souvent sans dépenses considérables.

Je pense à toutes les mesures qui visent la création de nouvelles activités: innovation par les Petites et Moyennes Entreprises, diversification et reconversion

des entreprises existantes, promotion des activités tertiaires informatisées.

Il y a lieu, sur le plan régional, d'assurer que l'économie en général et les entreprises en particulier disposent de l'information, l'infrastructure et l'encadrement leur permettant de profiter des possibilités existantes.

Une Chambre de Commerce peut fournir l'accès aux bases de données sur les brevets; une autorité locale peut favoriser un service d'accueil et de soutien vis à vis des organes financiers et réglementaires en vue de faciliter les investissements. Les organisations publiques ou privées peuvent promouvoir la formation et la réadaptation des employés en vue d'accélérer la

Si tout cela peut être éventuellement financé en partie, et aujourd'hui de manière très modeste, par la Communauté, la conception et la mise en oeuvre ne peut dépendre que de nous.

Allez-y !

Reste un obstacle plus diffus, moins maîtrisable car d'ordre culturel : les Européens paraissent hésiter devant l'innovation technologique. La réticence du monde enseignant à introduire le micro-ordinateur à l'école comme à reconnaître une place privilégiée à l'informatique dans les cursus scolaires et la pédagogie, ce sont là autant d'obstacles que l'Europe se crée à elle-même. Les conséquences en sont bien perceptibles dans la mise en oeuvre d'une stratégie européenne : nos pays manquent déjà d'ingénieurs et techniciens en mesure d'assurer la généralisation des

T.I. dans la société. Aussi bien, de même qu'une stratégie de recherche est indissociable de la création d'un marché commun, de même une stratégie de recherche est-elle étroitement liée à une sensibilisation et formation de tous les Européens.

-----